

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DE SAINT-AVE - MEUCON

Siège social :
Mairie de Saint-Avé
B.P. 40020
56891 SAINT-AVE CEDEX

Le Président,

EVENO



Envoyé en préfecture le 21/03/2017

Reçu en préfecture le 21/03/2017

Affiché le 06/03/2017

ID : 056-255601460-20170227-2017_1_0-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU 27 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept février, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis en Mairie de MEUCON, sous la présidence de Monsieur Thierry EVENO. Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Etai~~ent~~ présents : MM. Patrick EGRON, Philippe BLANCHE, Thierry EVENO, Jacques LE METAYER

Etai~~ent~~ absents excusés : M. Philippe LE BRUN, Damien LE STUDER

Date de convocation : 9 février 2017

Nombre de délégués : 6

En exercice : 6

Présents : 4

Votants : 4

Monsieur EGRON a été élu Secrétaire de séance.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE

Suite au décès de Roland Mahé, le conseil municipal de la commune de Meucon a désigné, par délibération n°4 du 22 février 2017, Monsieur Jacques LE METAYER, pour lui succéder au comité syndical du SIAEP de Saint-Avé / Meucon.

DECISION

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 4 du conseil municipal de Meucon du 22 février 2017, désignant M. Jacques LE METAYER en tant que conseiller syndical du SIAEP de Saint-Avé / Meucon,

CONSIDERANT qu'il y a lieu aujourd'hui d'installer Monsieur Jacques LE METAYER au comité syndical,

Article UNIQUE : **PREND ACTE** de la désignation de M. Jacques LE METAYER en tant que conseiller syndical du SIAEP de Saint-Avé / Meucon.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Saint-Avé, le 6 mars 2017

Le Président,

Thierry EVENO

